



Communiqué de presse

Communiqué de presse

<b>EMMANUEL MACRON</b> MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE	<b>CAROLE DELGA</b> SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	<b>LOUIS SCHWEITZER</b> COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT
--	---	---

Paris, le 20 janvier 2015

Programme d'Investissements d'Avenir :  
**« Financement de l'économie sociale et solidaire » :**  
**Résultats du deuxième appel à projets ciblé**



**Emmanuel MACRON**, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, **Carole DELGA**, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, **Louis SCHWEITZER**, Commissaire général à l'Investissement, et **Pierre-René LEMAS**, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, annoncent les premiers résultats du nouvel appel à projets sectoriel, dans le cadre de l'Action « Financement de l'Économie sociale et solidaire », lancé fin décembre 2013, ciblant les circuits courts, l'économie circulaire et l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Dans le cadre de l'action « Financement de l'économie sociale et solidaire » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) dont le budget s'élève à 100 M€, la Caisse des Dépôts, en tant qu'opérateur de l'État, a lancé en décembre 2013 un appel à projets sectoriel ciblé sur trois thématiques : les circuits courts, l'économie circulaire et l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Dix-sept dossiers de candidature ont été reçus et analysés. Parmi eux, neuf ont été déclarés éligibles et ont fait l'objet d'une instruction approfondie par le comité d'engagement de l'action. Finalement, huit projets ont été sélectionnés, chacun contribuant de manière innovante aux secteurs ciblés par l'appel à projets, mêlant performance sociale, environnementale et stimulation de l'activité économique. Dans leur grande majorité, les projets ont répondu aux enjeux des thématiques de l'appel à projets, appelant à constater une complémentarité entre économie circulaire et insertion sociale.

Ainsi, les lauréats de ce deuxième appel à projets au titre de l'action « Financement de l'économie sociale et solidaire » sont :

- Gecco (Nord-Pas-de-Calais) : mise en place d'un réseau franchisé de collecte et de transformation d'huiles alimentaires usagées en biocarburant ;
- Enowater (Provence-Alpes-Côte d'Azur) : développement d'une solution « clé en main » de recyclage en circuit fermé des eaux usées ;
- Bill'iz (IDF) : mise en place d'un label de qualité pour les appareils d'occasion et élaboration d'une école de la réparation ;

- La Tresse (Aquitaine) : développement d'une activité de marché pour le réemploi et le recyclage des déchets TLC (Textile Linge Chaussure) ;
- Soluval (Nord-Pas-de-Calais) : développement d'une activité de collecte, de traitement et de valorisation des véhicules hors d'usages ;
- Envie 2<sup>E</sup> Nord (Nord-Pas-de-Calais) : création d'une filière de collecte, traitement et valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).
- Kelbongoo (IDF) : déploiement d'un réseau de distribution en circuit court de produits alimentaires de producteurs locaux ;
- UCPA (IDF) : création d'une école de formation de DJ conduisant à l'obtention du titre homologué de niveau IV « Animateur Musical et Scénique ».

Cet appel à projets était dédié aux projets de taille importante (400 K€ minimum d'intervention du PIA), avec un effet de levier au moins égal à 2. Le comité d'engagement s'est attaché à sélectionner les dossiers les plus porteurs d'utilité sociale et structurants pour le territoire qu'ils ciblent, tout en disposant d'un modèle économique robuste. Les projets retenus bénéficieront d'un prêt participatif du PIA de 7 à 15 ans. Au total, ce sont environ 5 millions d'euros qui seront engagés en faveur des huit projets retenus. **« Ces résultats mettent en lumière le potentiel de l'économie circulaire, d'un point de vue environnemental, mais aussi en matière de création de valeur et d'activité pour les régions »**, a précisé Louis SCHWEITZER, Commissaire général à l'Investissement. Pour Carole Delga : **« Ces résultats constituent une traduction concrète de notre stratégie d'amplification des moyens de financement en faveur des entreprises de l'ESS, au plus près des territoires »**.

La Caisse des Dépôts et le Commissariat général à l'Investissement se félicitent du nombre des candidatures reçues et rappellent que dans le cadre de l'appel à candidature permanent ouvert jusqu'à fin 2015, les porteurs de projets ESS pourront déposer un dossier auprès des partenaires financiers du PIA<sup>1</sup>.

A fin décembre 2014, la Caisse des Dépôts a engagé environ 72 M€ en faveur de structures de l'ESS, soit 72% de l'enveloppe prévue par l'Etat à cet effet.

Pour plus d'informations sur le Programme d'Investissements d'Avenir :

[Investissement-avenir.gouvernement.fr](http://Investissement-avenir.gouvernement.fr)

#### Contacts presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

Cabinet de Carole DELGA: 01 53 18 44 06

Cabinet de Louis SCHWEITZER : 01 42 75 64 43

Groupe Caisse des Dépôts : 01 58 50 40 00



<sup>1</sup> Les partenaires financiers nationaux avec lesquels l'action « Financement de l'Economie Sociale et Solidaire » du PIA co-finance actuellement des projets sont : AMSI, ECOFI, IDES, NA. MANAGEMENT, PHI TRUST, SOCODEN, MOBILIZ, SIPAREX, SIFA SAS, ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT, AMUNDI, COMPTOIR DE L'INNOVATION, LA NEF.